



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info

N°15



26 août 2019

ADAPA

L'ADAPA (association d'aide aux personnes âgées), par l'intermédiaire de l'APPI'BUS (mini bus) se rendra sur la commune, devant la Mairie, les **mardis 03 septembre, 01 octobre, 05 novembre et 03 décembre** (voir au verso).

Ordre du jour :

- De 10h00 à 12h00 : Informations sur les droits, les aides possibles pour accompagner la vie à domicile.
- De 14h00 à 16h00 : Ateliers de prévention et activités de loisirs.

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu en Mairie de XIROCOURT le **mercredi 11 septembre 2019 de 16H00 à 19H30**. Venez nombreux !

DÉPÔTS SAUVAGES

A plusieurs reprises au cours de cet été, des déchets n'entrant pas dans les catégories acceptées par les conteneurs ont été abandonnés aux abords des sites de tri.

En plus d'accroître la charge de travail de l'employé communal ou des élus, certains détritiques peuvent être source de pollution et donnent un aspect disgracieux à notre village.

Ces déchets doivent être déposés soit dans les bacs de tri quand cela est possible, soit en déchetterie ou encore dans les poubelles personnelles.

Il est rappelé que tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500.00 €.

PÊCHE À L'AIMANT

A la faveur des incitations via les réseaux sociaux et motivée par la découverte d'un hypothétique trésor, la pratique de la pêche à l'aimant tend à se vulgariser. Toutefois, il est rappelé que cette pratique dans les cours d'eau, lacs, fleuves, canaux et rivières est illégale sans autorisation de l'autorité administrative. Tout contrevenant s'expose donc à une amende pouvant aller jusqu'à 1500.00 €.

AÉROPORTS DE PARIS RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Le référendum d'initiative partagée est un dispositif prévu par la Constitution depuis 2008 qui consiste à recueillir le soutien d'au moins un dixième des électeurs, inscrits sur une liste électorale, pour qu'une proposition de loi puisse être soumise à référendum.

La proposition de loi concernée affirme le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris, ce qui aura pour conséquence de rendre impossible leur privatisation. La période de recueil des soutiens a débuté le 13 juin 2019 pour une durée de 9 mois.

Les électeurs peuvent déposer leur soutien selon 3 modalités :

- Soit directement sur le site internet du Gouvernement (www.referendum.interieur.gouv.fr) .
- Soit depuis une borne d'accès reliée au site internet susvisé installée en Mairie de Vézelize.
- Soit sur support papier (cerfa 15264*02 disponible en Mairie) déposé à la Mairie de Vézelize.

LA CONFÉRENCE
DES FINANCEURS

DE LA PRÉVENTION
DE LA PERTE
D'AUTONOMIE

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

AIDE PROXIMITÉ PRÉVENTION INFORMATION



appi'bus

L'APPI'bus vous propose :

De 10h à 12h : Information sur les droits et les aides possibles pour accompagner la vie à domicile

De 14h à 16h : Ateliers de prévention et activités de loisirs

L'APPI'bus sera présent sur la commune de :

XIROCOURT

Mardi 3 septembre 2019 - Mardi 1er octobre 2019

Mardi 5 novembre 2019 - Mardi 3 décembre 2019

Devant la mairie - 4 rue Camille Quille

Pour tout renseignement contacter l'ADAPA :

03 83 37 85 48 ou 06 70 53 34 50

appibus@adapa54.fr

adapa
votre aide à domicile

DEPARTEMENT
MEURTHE
MOSELLE